



## ÉDITO

L'été commence. J'espère que vous serez nombreux à pouvoir faire une pause estivale.

Avant cela, les événements politiques nationaux ont pris très logiquement le pas sur l'actualité. Je ne peux que vous inciter à vous rendre aux urnes et à user de vos droits démocratiques. Élus, services municipaux et assesseurs bénévoles se sont mobilisés, dans un temps très contraint, pour vous permettre d'effectuer votre devoir citoyen dans les meilleures conditions possibles. Merci à tous.

La mairie est notre maison commune. En vous y rendant, vous avez sans doute remarqué son embellissement. Dans ce nouvel écrin, les Saint-Martinois sont mieux accueillis et les agents ont un meilleur confort de travail.

Cela fait intégralement partie de notre projet global d'aménagement, de revitalisation et d'embellissement du centre-bourg entre la mairie, la médiathèque et l'église. Cela représente également un atout supplémentaire pour le bien vivre à Saint-Martin-le-Beau.

Les travaux du nouveau pôle associatif et culturel, l'Espace Caris, avancent à grand pas. Il devrait ouvrir ses portes aux associations saint-martinoises dès le début septembre. Une belle rentrée en perspective.

Fin août, une nouvelle police municipale officiera sur notre commune. En effet, une police pluricommunale, entre Bléré, La-Croix-en-Touraine et Saint-Martin-le-Beau, regroupera quatre policiers municipaux et un agent administratif pour les trois communes.

Nous aurons l'occasion de vous présenter nos nouveaux agents de police dans un prochain numéro.

Nous avons lancé le troisième budget participatif. Mobilisez-vous et proposez vos idées et projets.

Bel été à toutes et tous.

Alain Schnel, Maire

## ACCUEIL

# UNE MAIRIE RÉNOVÉE



Depuis la fin mai, et après cinq mois de travaux, les locaux de la mairie ont réouvert au public. Si quelques finitions étaient encore en cours en juin, avec la présence de certaines entreprises dans les locaux, les Saint-Martinois ont néanmoins pu découvrir le nouveau visage de leur mairie.

**À l'extérieur :** création d'une rampe d'accès en façade, rendant la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette rampe, en prolongement de celle accédant à l'agence postale, permettra également une végétalisation de la place, des fosses de plantations en pierre ayant été construites.

**À l'intérieur de la mairie,** des espaces entièrement repensés : création d'un sas dans le hall d'accueil permettant un meilleur confort thermique, bureau accessible aux personnes à mobilité réduite, optimisation de l'acoustique des locaux pour plus de confidentialité, changement des sols, réfection des peintures, modification des luminaires avec l'installation de détecteurs de présence et d'éclairages de type Led, mise à jour des réseaux électriques et informatiques, ... Rappelons que ces travaux font suite au changement des menuiseries extérieures, réalisé début 2023.

Outre l'esthétique plus moderne et plus chaleureuse des lieux, ces travaux améliorent le confort et les conditions d'accueil des usagers, ainsi que les conditions de travail des agents municipaux. À terme ces travaux engendreront également des économies sur les dépenses énergétiques.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Maes Architectes. Le coût global est d'environ 225 000 € HT.

L'État et le Département ont apporté leur financement à ce projet, pour un montant global d'un peu plus de 106 000 €.

La municipalité remercie les agents municipaux qui ont su s'adapter durant les cinq mois de travaux et qui ont toujours fait leur maximum pour assurer la continuité du service public malgré les conditions de travail rendues parfois difficiles : bruit des travaux, sites de travail isolés, etc.

La municipalité remercie également l'ensemble des Saint-Martinois pour leur compréhension et leur patience durant les travaux, qui ont impacté le stationnement sur la place Habert et modifié les conditions et horaires habituels d'accueil. ●

## CONTACT

Mairie de Saint-Martin-le-Beau  
Place Marcel Habert - 37270 Saint-Martin-le-Beau  
Tél. 02 47 50 67 26

RETROUVEZ-NOUS SUR :



[saintmartinlebeau.fr](http://saintmartinlebeau.fr)

Mairie de Saint-Martin-le-Beau

## DÉMOCRATIE LOCALE

### NOS ACTIONS PARTICIPATIVES

Depuis le début du mandat, la municipalité s'est engagée dans un programme d'actions visant à développer la démocratie participative sur le territoire communal, c'est-à-dire à favoriser l'implication des citoyens dans la vie publique.

Ainsi un **comité consultatif** a été créé en début d'année 2022. Composé d'une quinzaine de Saint-Martinois volontaires, ce comité est un organe de concertation et de dialogue. Il émet des avis et des propositions pour enrichir et éclairer l'action de l'équipe municipale.

Depuis l'été 2023, des **réunions de quartier** ont également été mises en place. trois réunions ont ainsi déjà eu lieu dans les quartiers de Vaumorin, Fombèche, et Les Grillonnières. Ces temps conviviaux sont l'occasion d'échanges entre la municipalité et les habitants, tant sur le quotidien des habitants du quartier que pour faire le point sur les différents projets de la commune.

Enfin, élément phare de notre démocratie locale : le **budget participatif**. Chaque année, un budget de 10 000 € est consacré à ce dispositif qui permet aux Saint-Martinois de proposer un projet d'intérêt général, pour améliorer le cadre de vie. En 2022, l'espace enfants à la médiathèque et l'aire de jeux près de l'école élémentaire ont été réalisés. En 2023, la rénovation de la « Bouteille » a obtenu le plus de votes.

Pour la 3<sup>e</sup> édition du budget participatif, la phase de proposition des projets se déroule du 20 juin au 20 septembre 2024.

N'hésitez pas à participer ! ●



#### + D'INFORMATIONS

sur notre site internet : [www.saintmartinlebeau.fr](http://www.saintmartinlebeau.fr)

## TRAVAUX

### ESPACE CARIS ET GYMNASSE PIERRE BOUREAU

Les travaux de construction de l'Espace Caris touchent à leur fin, et ce nouveau bâtiment devrait ouvrir ses portes début septembre. Les différents utilisateurs (associations, écoles, ...) pourront ainsi démarrer leurs activités dans les quatre salles du bâtiment.

L'Espace Caris sera équipé d'un contrôle d'accès par badge. Un planning d'utilisation, pour chacune de ces quatre salles, a d'ores et déjà été établi, suite à une réunion avec l'ensemble des utilisateurs. Toute demande de réservation complémentaire ou exceptionnelle devra être anticipée et faite auprès des services de la mairie.

Le gymnase Pierre Boureau, jouxtant l'Espace Caris, a été transféré à la communauté de communes Autour de Chenonceaux-Bléré-Val de Cher depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette dernière est donc dorénavant le seul interlocuteur pour toute demande de réservation et d'utilisation du gymnase.

Ainsi, une réservation du gymnase n'entraîne pas de réservation automatique de salles dans l'Espace Caris, la gestion des deux bâtiments étant autonome. ●

#### + D'INFORMATIONS

sur notre site internet : [www.saintmartinlebeau.fr](http://www.saintmartinlebeau.fr)



### CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

La commune a décidé de s'associer aux communes de Bléré et La Croix-en-Touraine pour créer une police municipale pluri-communale.

L'équipe, composée de trois policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique, interviendra sur le territoire des trois communes pour assurer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre et de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Cette création a plusieurs intérêts : possibilité de patrouilles sur des horaires plus étendus, plus d'attractivité dans le recrutement des agents facilité du fait d'un territoire plus vaste.



### DE NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

Ces derniers mois, le service administratif a vu l'arrivée de Nathalie GUILLARD chargée des missions comptables et Anaïs VAZ DA SILVA chargée de l'accueil de la mairie et des demandes de titres d'identité.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Paul BLECHET a pris ses fonctions au sein du service technique en tant qu'agent polyvalent.

Nous leur souhaitons à tous les trois la bienvenue parmi nous.

## EN BREF

### LE CHIFFRE DU MOIS

# 83

C'est le nombre de kilomètres de fauchage par an hors routes départementales (28 km réalisés par un agent communal et 55 km par l'intercommunalité).

Depuis cette année, la collectivité entretient ses espaces verts en fauche raisonnée. Cela signifie que les tontes sont faites moins souvent.

### CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES RÉSEAUX D'EAUX PUVIALES

Le service technique, en lien avec un prestataire, a démarré en mai un programme de nettoyage des réseaux. S'agissant d'un programme sur 3 ans, tous les secteurs ne seront pas faits cette année.

#### Pourquoi un tel plan ?

Le changement climatique nous oblige à repenser l'entretien pour anticiper autant que possible les aléas futurs. Même si la commune s'assure de réaliser un entretien optimal, l'impact des événements climatiques exceptionnels de ces derniers mois demeure souvent imprévisible.

Nous rappelons que chacun doit entretenir les abords de sa parcelle et les fossés jusqu'au milieu du lit.

### VOIRIE DÉTÉRIORÉE

Nous constatons une détérioration grandissante de nos chaussées, qui fait suite aux événements pluvieux que nous avons connus ces derniers mois. En effet, lorsqu'un trou commence à se former, si nous ne pouvons intervenir en raison des conditions météorologiques, alors l'enrobé se délite plus rapidement.

Malheureusement les conditions climatiques de ces dernières semaines n'ont pas toujours été favorables à la bonne tenue des réparations. Plusieurs secteurs nécessitent des réparations plus importantes, en ayant recours à des services extérieurs.



## PAROLE AUX ÉLUS

### Expression libre de la minorité

#### Vivement L'été

Le dérèglement climatique est là, après un mois de mai qui a battu tous les records de pluviométrie, nous attendons tous l'été que l'on espère chaud mais pas trop. J'ai une pensée particulière pour nos agriculteurs et nos viticulteurs, premières victimes de ces aléas toujours plus violents et fréquents qui ont pour mission de nous nourrir en quantité et en qualité, défi de plus en plus difficile à relever.

je vous souhaite de bonnes vacances, profitez de vos proches.

Bel été à tous

Rejoignez-nous sur



**ANNIVERSAIRE**

**LES 35 ANS DU JUMELAGE, 35 ANS D'AMITIÉ !**

Nos amis catalans, accompagnés des époux Joseph Tarradellas, sont venus du 3 au 5 mai pour la célébration des 35 ans du jumelage. L'occasion pour nous de planter un olivier sur le square Cervelló, symbole d'engagement et d'amitié.

Malheureusement le temps n'était pas de la fête et la déambulation dans les rues n'a pas pu se faire. Cela n'a pas empêché les participants de célébrer cet événement comme il se doit avec, le samedi, une journée organisée autour de l'échange culinaire, culturel et musical avec le concert du groupe SUCK DA HEAD offert par la communauté de Communes.

Le séjour s'est clôturé le dimanche avec un repas au Logis des Laurières, précédé par un concert de la chorale « Point d'Orgue » ouvert à tous à l'église.

Nous remercions chacun pour son aide, participation, accueil des catalans qui ont contribué à la réussite de cette fête ! ●



**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

**ATELIERS DE MÉDIATION ANIMALE**

Depuis quelques semaines, de drôles d'élèves participent aux petits ateliers du midi : chien, lapins et cochons d'Inde viennent enchanter les enfants de l'école, et permettent de partager un moment autour des jeux et des soins, avec trois enfants de l'ITEP La Hucherolle de Bléré, accompagnés de leur éducatrice.

La médiation animale est une pratique utilisée en activité d'éveil, éducative et thérapeutique vers des publics fragiles. Elle est aussi utilisée avec les enfants pour encourager l'empathie et la compassion. Les enfants apprennent leurs besoins et s'occupent d'eux, ce qui développe leur capacité à comprendre les besoins des autres.

À la clé, pour les élèves, l'acquisition de la notion de responsabilité et de respect des êtres différents.

Nous constatons déjà des effets positifs de ces ateliers. ●

**SPORT**

**BRAVO À NOS JEUNES SAINT-MARTINOIS**

Trois jeunes saint-martinois se sont qualifiés dans deux compétitions de BMX de niveau international : championnat d'Europe à Vérone en Italie, et championnat du monde à RockHill aux Etats-Unis. Mélyne et Manoha LUX (sœur en U13 et frère en U15) et Nelyo CASTOLDI (en U17) font partie des meilleurs de leurs catégories, et obtiennent d'excellents résultats dans leurs compétitions nationales et internationales. Nous les félicitons et les encourageons pour la suite de leur parcours sportif.

**Info :** La municipalité a mis en place un dispositif de fonds d'aide aux jeunes visant à apporter un soutien aux jeunes de la commune faisant preuve d'initiative sur des projets personnels, collectifs, culturels ou sportifs. L'aide, attribuée sur présentation d'un dossier, peut aller jusqu'à 500 €. Plus d'informations auprès des services de la mairie. ●

*Plus d'informations auprès des services de la mairie.*

 **EN IMAGES**



**8 MAI 2024**  
Cérémonie de commémoration



**21 MAI 2024**  
Goûter des aînés, organisé par le CCAS.



**1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN 2024**  
Rendez-vous aux jardins – Jardin des simples



**21 JUIN 2024**  
Fête de la musique

**Du 20 juin au 20 septembre**  
3<sup>e</sup> édition du budget participatif  
phase de proposition des projets

**20 juillet**

Festival Jour de Cher - à Bléré, organisé par la Communauté de communes

**21 juillet**

500 ans du Moulin de Battreau

**27 juillet**

21 h – visite noctambule de la commune, par le Pays d'art et d'histoire – sur réservation

**06 août**

21 h 30 - Théâtre de l'Ante, « Assunta, au Fil de la ligne » - Place Marcel Habert

**07 septembre**

Inauguration de l'Espace Caris, sur invitation

**08 septembre**

10 h -14 h - Forum des associations Espace Caris

**08 septembre**

Accueil des nouveaux arrivants – Espace Caris – sur invitation

**09 septembre**

19 h, conseil municipal - Mairie

**20 septembre**

19 h - Jazz en Touraine, MAHM Quartet – Espace Caris

**22 septembre**

Journées européennes du patrimoine, exposition par La Feuille d'érable – Manoir Thomas Bohier

**PPRI**

Consultation possible du dossier de modification du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation du Val de Cher, en mairie aux heures d'ouverture, jusqu'au 12 juillet 2024.

**FERMETURES**

**AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

- le samedi 06 juillet  
- du 23 juillet au 3 août 2024 inclus.

**CRÉDIT AGRICOLE :**

- du 6 au 24 août inclus

**À NOTER**

**SERVICES**

Un service de portage de repas à domicile, à destination des seniors, existe sur notre commune.  
Pour vous inscrire : contacter la mairie.

**RECRUTEMENT**

La mairie recrute un agent polyvalent au Service Technique et un service civique  
Plus d'informations sur [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)

## TERRITOIRE

### LE NOUVEL ESPACE DU CHER CARTOGRAPHIE LES ZONES HUMIDES

Une zone humide est une portion du territoire dont le sol est gorgé d'eau pendant une grande partie de l'année. En occupant toute la porosité du sol, l'eau chasse l'air, et confère aux écosystèmes humides un fonctionnement particulier. En Touraine, les principaux sols sont les roselières et cariçaies, les gazons amphibies des bords de cours d'eau ou d'étangs, les boisements alluviaux, les landes et autres habitats humides acidiphiles, les tourbières et bas-marais, les prairies. Les zones rendent des services écosystémiques essentiels comme l'épuration des eaux et le piégeage des sédiments, la régulation hydrologique (atténuation des crues et soutien d'étiage), ou encore l'accueil d'une riche biodiversité. Une étude de deux ans est engagée afin de recenser ces habitats à forts enjeux.

**Les objectifs sont :**  
 – inventier et délimiter les zones humides,  
 – caractériser ces sites sur le terrain ;  
 – hiérarchiser les enjeux de préservation, voire de restauration ;  
 – proposer des mesures de préservation / gestion / restauration des sites prioritaires ;  
 – intégrer ces zones humides dans les documents d'urbanisme.  
 Les zones humides d'Indre-et-Loire sont prospectées en 2024 et celles de Loir-et-Cher en 2025 par la SEPANT et le CDPNE. Une cartographie est mise en ligne, chacun peut suivre l'avancement de l'étude, cf QR Code.



#### + D'INFORMATIONS

02 47 30 81 08 ou 07 50 54 83 77

## NUMÉRIQUE

### FORMATION INFORMATIQUE PAR LA CCBVC

En partenariat avec le CEFIM (centre de formation professionnelle pour adultes), la communauté de communes « Autour de Chenonceaux - Bléré Val de Cher » organise des formations informatiques. Si vous souhaitez progresser et gagner en autonomie sur un ordinateur ou simplement apprendre ou mieux utiliser votre smartphone et naviguer sur

internet, cette formation est faite pour vous. Les formations sont 100 % financées par la Région et l'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences. Elles auront lieu en septembre et octobre 2024.

#### + D'INFORMATIONS

Inscriptions au 02.47.40.26.80



## TRANSPORTS SCOLAIRES

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 5 juin et jusqu'au 19 juillet inclus. Passé cette date, une majoration de 15 € sera appliquée aux frais de gestion initiaux de 25 €, et la demande sera étudiée sans garantie de délai. En cas de première demande, une carte de transport sera envoyée à

votre domicile. Dans le cas d'une reconduction, les droits seront reportés sur la carte JVMalin de votre enfant.

#### + RENSEIGNEMENTS

Du lundi au samedi de 6 h à 20 h au 0 806 70 33 33 (service gratuit + prix d'un appel) [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)



## RAPPEL DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

### NUISANCES

#### ANIMAUX DOMESTIQUES

Suite à de nombreuses remontées d'administrés, nous sollicitons la vigilance des propriétaires de chiens ou chats. Il est possible que vos animaux aboient ou rentrent dans les habitations voisines en votre absence. N'hésitez pas à dialoguer avec vos voisins pour pouvoir trouver des solutions : les laisser à l'intérieur, collier anti-aboiements etc.

### VOISINAGE

#### TONTE DE PELOUSE, BRUITS DE TRAVAUX : À QUELS HORAIRES ?

– du lundi au vendredi : 8 h 30–12 h et 14 h–19 h  
 – samedi : 9 h–12 h et 15 h–19 h  
 – dimanche et jours fériés : 10 h–12 h  
 Les nuisances sonores constituent une grande source de conflits de voisinage. Le respect de ces règles pourrait en éviter beaucoup. Merci pour votre implication !

### INCENDIE

#### PRUDENCE FEU DE VÉGÉTATION

Par des gestes simples, il est possible de réduire le risque de départ de feu : ne pas stocker de combustibles près des habitations, ne pas utiliser d'outils susceptibles de faire des étincelles à côté des végétaux, ne pas fumer à proximité de friches ou champs, ne pas jeter ses mégots au sol, faire débroussailler son terrain etc

## OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES », DITE OTV

En France, cette opération a été créée en 1974, dans le cadre de la lutte contre le cambriolage. Ainsi pendant vos absences prolongées, vous pouvez vous inscrire à cette opération. Votre logement sera alors surveillé par les services de gendarmerie et police municipale. Pour limiter les risques de cambriolage, des précautions sont à prendre comme faire relever son courrier et ouvrir ses volets, ne pas divulguer vos dates de vacances sur les réseaux sociaux. Si vous avez des plantes, sollicitez une personne de confiance pour les arroser de temps à autre. Cela donnera l'impression qu'il y a de l'activité dans votre domicile !

Inscription en mairie ou sur le site [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr)

Par ailleurs, nous vous informons que la plateforme Voisins Vigilants n'est plus active. La commune réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'un dispositif équivalent.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### DÉCLARATION DE FORAGES DOMESTIQUES, UNE OBLIGATION !

La procédure de déclaration des forages à usage domestique a évolué. Vous pouvez désormais déclarer tous les ouvrages souterrains directement en ligne via la plateforme DUPLOS, Scanner le QR Code



## NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 37 ..... 15
- Centre anti-poison ..... 02 47 48 21 21
- Gendarmerie Bléré ..... 02 47 30 82 60 ou le 17
- Pompiers ..... 18
- Vétérinaires ..... 3115
- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police ..... 112
- Coupure électricité ENEDIS ..... 09 72 67 50 37
- Eau potable, assainissement Véolia ..... 09 69 32 35 29